



Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le

ID : 004-210401097-20250625-D_2025_028-DE

S'LO

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Digne-les-Bains
MALLEFOUGASSE AUGES - COMMUNE

Séance du mercredi 25 juin 2025

Délibération N° D_2025_028

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	6	10
Date de la convocation : 19/06/2025		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle communale Jean-François AILHAUD), sous la présidence de Jean-Paul DEORSOLA.

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Véronique NICOLLET, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Christian MICHEL

Représentés : Patrick CLAUDE représenté par Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO représenté par Jean-Paul DEORSOLA, Michel HERNANDEZ représenté par Véronique NICOLLET, Marie MUNUERA représentée par Sandra BIANCARELLI

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Emmanuel DUPAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Décisions modificatives budget principal

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de décisions modificatives qui doivent être prises, afin de procéder aux réajustements des comptes suivants sur le budget principal :

- * article 231 - opération 46 (voirie communale) : - 8 235.01€
- * article 215538 - opération 30 (éclairage public électrification) : + 8 235.01€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** la décision modificative suivante :

- * article 231 - opération 46 (voirie communale) : - 8 235.01€
- * article 215538 - opération 30 (éclairage public électrification) : + 8 235.01€

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean-Paul DEORSOLA
Président de séance



Emmanuel DUPAS
Secrétaire de séance

D_2025_028